

## MEDECINS DU CANTON DE CHAROST

Docteur François Arnoux, 6 avenue de la Gare, Rosière, 18400 Lunery  
Docteur Christian Barral, 9 rue Pasteur, 18400 Saint Florent sur Cher  
Docteur Michel Feignoux, 18 avenue de la Chaussée de César, 18400 Saint Florent sur Cher  
Docteur Hervé Poussier, 95 avenue Gabriel Dordain 18400 Saint Florent sur Cher

Saint Florent sur Cher, le 20 Octobre 2014,

### Destinataires :

Madame la Préfète du Cher,  
Monsieur le Président du Conseil de l'Ordre des Médecins du Cher,  
Monsieur le Président du Conseil Général du Cher,  
Messieurs les Maires du canton de Charost,  
Monsieur le Directeur Général de l'A.R.S. du Cher,  
Monsieur le Directeur de la CPAM du Cher,  
Monsieur le Président de la CSMF du Cher,

Lettre Ouverte

Copie Députés et Sénateurs du Cher

Mesdames, Messieurs,

Nous voudrions, nous médecins du canton de Charost, vous informer de la situation médicale préoccupante dudit canton :

- **1992** nous étions 10 médecins pour 14000 habitants.
- **2014** nous sommes 7 médecins :
  - Charost : Docteur Babut, retraité, cessant définitivement son activité fin 2014, sans successeur,
  - Lunery : Docteur Macet, part à la retraite printemps 2015 sans successeur,
  - Rosières : Dr Arnoux, part à la retraite dans moins de 10 ans
  - Saint Florent sur Cher :
    - Docteur Barral, part à la retraite dans moins de 6 ans,
    - Docteur Fau, retraité depuis juillet 2014, travaillant à mi-temps encore quelques semaines jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2015,
    - Docteur Feignoux, part à la retraite dans moins de 10 ans,
    - Docteur Poussier, part à la retraite dans moins de 10 ans
- **2015** : Il reste donc 4 médecins pour 14000 habitants, soit un médecin pour 3500 personnes, ce qui revient à doubler l'activité des médecins restants. Situation impossible sur le plan humain et médical !

Il est bien certain que nous ne pourrions pas absorber quelques 7500 patients en plus. Les tensions et insatisfactions se multiplieront.

Dans moins de 10 ans, compte tenu de nos âges respectifs et sans successeurs, il n'y aura plus d'accès aux soins sur le canton de Charost.

Il est donc urgent que tous les acteurs de la santé publique agissent immédiatement de façon à éviter une situation catastrophique sur le plan médical et humain.

Par conséquent, nous médecins du canton de Charost demandons, afin de trouver les solutions urgentes à ce problème de santé publique, une réunion multipartite auprès de chacune de vos instances.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

Docteur François Arnoux

Docteur Christian Barral

Docteur Michel Feignoux

Docteur Hervé Poussier